

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation PACA
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



COMMUNE DE CHAMPCELLA

Mairie - 23 rue de Pied de Ville
05310 Champcella
04 92 20 93 75
mairie@champcella.fr
<https://champcella.fr>

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

Four banal

Champcella (05)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Apportez votre soutien à la restauration d'un four communal !

◆◆ UN PETIT PATRIMOINE VERNACULAIRE MENACÉ DE DÉCRÉPITUDE

A la pointe sud du Pays des Ecrins, sur le versant ensoleillé des rives de la Durance, le village de Champcella, « Le champ clôturé » où des générations de cultivateurs ont produit et consommé des céréales. Témoignage de ce passé où la rudesse des lieux imposait la solidarité, un four communal occupe le cœur du centre bourg. En l'état de relatif délaissement, celui-ci est encombré d'objets divers sans lien avec sa fonction initiale. Faute d'entretien ses murs intérieurs sont dégradés, la hotte originelle a disparu et sa charpente noircie par la fumée supporte une disgracieuse couverture en tôle ondulée.

◆◆ LA PRÉSERVATION D'UN HÉRITAGE LOCAL ANCIEN

Figurant au cadastre napoléonien, le four banal de «ville», chef-lieu communal, daterait du XVIIIème siècle. Afin d'élargir l'accès au village et sans doute faute d'utilisation suffisante, un des deux fours qui le composaient a été démolit au XXème siècle. La restauration programmée permettra une utilisation plus rationnelle et sécuritaire du four. L'emploi de techniques et de matériaux traditionnels présidera à la réalisation des travaux : la charpente, une

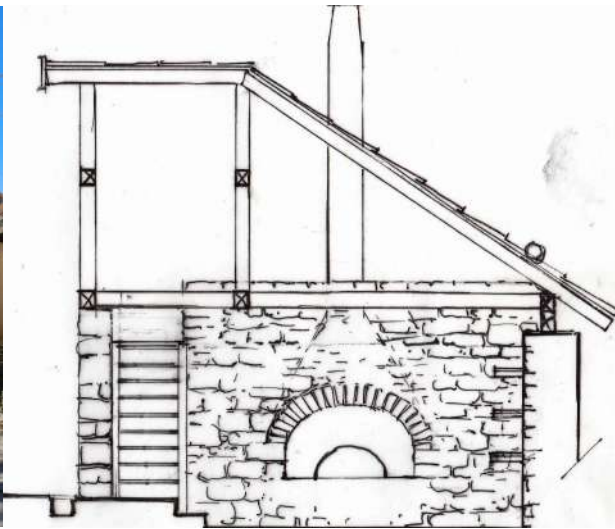
fois restaurée, sera recouverte de bardeaux de mélèze ; après piquetage, les enduits extérieurs seront refaits au mortier de chaux naturelle, de mêmes que les enduits intérieurs ; le sol sera dallé avec des lauzes locales.

◆◆ UN FUTUR LIEU DE CONVIVIALITÉ ET D'ANIMATION

La restauration et l'aménagement de la cheminée, l'installation d'éléments mobiliers traditionnels et d'un plancher, ainsi que la réalisation d'un parvis extérieur, conféreront au bâtiment tout son potentiel. Outre sa vocation première de cuisson du pain, le four communal deviendra un lieu de convivialité et d'accueil de nouvelles activités, à caractère culturel notamment. Ce projet, s'inscrit dans une démarche de dynamisation du territoire et d'attractivité touristique. Il répond aussi à une attente forte des habitants, très attachés à cet élément central de leur patrimoine local.

Montant des travaux	78 727 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Printemps 2024

Crédit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Four banal

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/44072

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Four banal**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre